

#### Formation initiale des enseignants primaires

### **APPEL** DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE À LA POPULATION

Aujourd'hui, une licence (4 ans) est le titre requis pour enseigner au primaire ; une licence + 1 an de formation (5 ans) sont demandés pour le secondaire (cycle d'orientation et post-obligatoire). **Et demain ?** 

## Une formation bradée pour le primaire?

Voilà la scission qui se prépare :

PRIMAIRE		СО	
⇒	3 ans de formation (bachelor) pour enseigner au primaire,	⇧	6 ans de formation
⇒	à des élèves âgés de 4 à 13 ans, dans des classes hétérogènes,		(master + 1 an) pour
	certaines à double ou triple degrés,		enseigner au CO
⇒	9 disciplines (français, maths, allemand, sciences de la nature,	⇒	1 seule discipline (ou 2)
	géographie, histoire, éducation physique, éducation musicale, arts-		à des élèves groupés par
	visuelset bientôt l'anglais).		niveau.

# De qui se moque-t-on?

Est-ce tout ce qu'on a trouvé comme solution pour remonter les résultats de Genève aux tests PISA ? **Réduire** la formation des enseignants ?!?

L'association professionnelle et syndicale refuse une telle hiérarchisation de la profession.

## Non au double discours du département!

Si **la cohérence de la scolarité obligatoire** est sa priorité no 1 comme il l'affirme, il est alors aberrant de creuser un fossé entre les formations initiales du primaire et du secondaire.

La SPG est persuadée que la majorité de la population genevoise souhaite une élévation du niveau de formation des élèves. Mais qui serait assez inconscient pour penser qu'en formant moins les maîtres, ce vœu pourra se réaliser ? La régression, ça suffit!

C'est pourtant bien se qui se trame, avec le silence inquiétant de l'Université et des directions.

# La formation des maîtres ne doit pas être proportionnelle à la taille des élèves!

La SPG dénonce le fait que des considérations politiciennes priment scandaleusement sur la formation des enfants de notre canton.

C'est pourquoi l'association professionnelle appelle les citoyens et les politiques à soutenir la revendication légitime d'une formation initiale au niveau de la maîtrise (master) pour l'ensemble des enseignants de la scolarité obligatoire.

Cet appel lancé le 12 juin 2007 à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire de la SPG a été approuvé à la grande majorité des membres présents (300 OUI – 3 NON – 14 Abstentions).